AUTRES ÉVÉNEMENTS- AUTRES ÉVÉNEMENTS

MIS À JOUR LE 16/03/2026

Appel à candidature pour le renouvellement des groupes d'experts à la Pharmacopée Européenne

Du 27 juil. 2022 au 7 sept. 2022

La Pharmacopée Européenne renouvelle ses groupes d'experts ainsi que certains présidents/es de groupes pour 3 ans. Le vote des différents pays via leurs délégations aura lieu en Commission Européenne de Pharmacopée des 22-23 novembre 2022 (COM 274).

L'appel à experts est mis en ligne sur le site internet de la Pharmacopée Européenne et nous vous invitons à vous y connecter pour prendre connaissance des informations détaillées de cet appel à candidature et de documents de référence sur le fonctionnement de la Pharmacopée Européenne.



En tant que candidats issus des Etats membres de la Ph. Eur

Nous vous rappelons que les experts français qu'ils soient académiques ou issus de l'industrie dont le siège social est en France doivent déposer leurs candidatures auprès de **l'Autorité Nationale de Pharmacopée Française (ANPfr)**, Direction des Métiers Scientifiques (DMS) de l'ANSM sur la boite : PharmacopeeFrancaise@ansm.sante.fr **au plus tard le 7 septembre 2022.**

Les groupes de la Pharmacopée Européenne et les profils de compétences recherchés sont listés dans le document ci-après :

"Terms of reference and profile for members of groups of experts and working parties / Mandat et profil des membres des groupes d'experts et groupes de travail " version du 12 juillet 2022

Nous attirons votre attention sur la création de **trois** nouveaux groupes de travail :

- mRNAVac / mRNA Vaccines for human use (p21)
- AQbD / Analytical Quality by design (p12)
- EXS / Excipient Strategy (p17)

Pour rappel, les groupes sont constitués d'experts de pays ayant signé la convention de Pharmacopée Européenne et le nombre d'experts par pays est *in fine* limité.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature accompagnée d'un CV détaillé. Le formulaire et la déclaration publique d'intérêt téléchargeable sur le site de la Ph Eur vous sera demandé dans un second temps.

Les experts actuellement en poste ont été contactés pour connaitre leurs intentions de renouvellement de leur mandat. Un certain nombre d’experts seront ainsi reconduits en particulier s’ils ont participé activement aux travaux de leur groupe durant leur mandat.